



Procès pénal contre Marinella Colombo et tous les parents victimes de la spoliation de leurs enfants par le JUGENDAMT allemand

Tribunal pénal de Milan – Via Freguglia n. 1
Mercredi 12 janvier 2011 – 9:30

Un procès politique injustifié pour légaliser des méthodes allemandes injustifiables

Dans une affaire de divorce **civil** en Allemagne, qui n'est pas jugée au fond, la magistrature italienne veut tenir – à la demande des Allemands – un procès en **pénal** contre l'une de ses ressortissantes, Mme Marinella Colombo, qui vit le drame de tous les parents étrangers en Allemagne.

Regardons les faits:

- Les Allemands ont refusé à Mme Colombo de quitter l'Allemagne pour venir travailler en Italie, sans autre raison que de nuire à l'économie italienne, cela est **illégal**, mais les autorités italiennes n'ont pas protesté, elles ont accepté.
- Les Allemands ont enregistré Mme Colombo dans Europol comme une vulgaire criminelle avant même une décision de justice. Cela est parfaitement **illégal**, mais les autorités italiennes n'ont pas protesté, elles ont exécuté.
- Les Allemands ont introduit une demande en retour des enfants en convention de la Haye de manière **illégal**, les autorités italiennes n'ont pas protesté, elles ont exécuté.
- L'avocat allemand Gebhard, qui a trahi sa cliente à Milan, a prêté le serment allemand de défendre les intérêts allemands, même en Italie et non de défendre ses clients italiens. Ceci est **illégal**, mais les autorités italiennes n'ont jamais protesté.
- L'avocat allemand Strauss (celui du parent allemand) a dument trompé les autorités italiennes (tribunal, autorité centrale, SIRENE Italie) en falsifiant un document majeur, faisant de la garde des enfants attribuée dans les faits à Mme Colombo, en une garde exclusive au parent allemand, pour obtenir le retour des enfants et l'émission de mandats d'arrêt injustifiés, ce qui est **illégal**. Les autorités italiennes ne protestent pas, elles continuent à traiter avec lui plutôt que de l'arrêter, de le **condamner** et de lui retirer sa licence d'avocat.
- Les Allemands ont émis un deuxième mandat d'arrêt contre Mme Colombo, quand bien même la Cour de Cassation à Rome lui avait donné raison et que le premier procès n'a pas été réouvert. Cela est **illégal**. Mais les autorités italiennes ne protestent pas, elles exécutent.

Au regard de ces faits et de bien d'autres, prouvés et prouvables, qui démontrent comment les juristes allemands abusent de la bonne foi de leur partenaires, pour quelles raisons ils criminalisent sans motif et sans base légale les parents étrangers dans ces affaires **civiles**, pourquoi ils n'ont pas le moyen légal, ni même la justification pour demander le retour (voir la lettre ouverte à Mr Berlusconi)¹, comment leurs décisions de droit familial sont manipulées au profit de l'Allemagne (Jugendamt), comment ils enfreignent le Droit européen et la Constitution italienne, le CEED s'interroge sur la motivation réelle des magistrats italiens de tenir **un procès pénal au profit d'allemands** qui ont menti, qui ont trompé et qui ont enfreint la Loi, plutôt que de tenir **ce procès contre ceux** qui ont menti, qui ont trompé et qui ont enfreint la Loi ? **Mais pourquoi ce procès, qui n'a pas lieu d'être, se tient-il au fait ?**

1 http://www.jugendamt-wesel.com/COMMUNIQUE_PRESSE_Colombo/lettre_ouverte_Berlusconi_JUGENDAMT_MAE_Marinella_Colombo_12-2010_FR.pdf